DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

## **EXTRAIT**

## DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 janvier 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur

Mathieu CAHN, Madame Martine JUNG

Absent(s):

Rapporteur: Madame Danielle DILIGENT

N° CP/2016/18 - Intervention sur le foncier - 1321

PDH-Avenant à la convention financière relative au Quartier plus 67 avec la commune de Brumath

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve l'avenant n°2 à la convention financière du 11 juillet 2014 entre la commune de Brumath et le Département, concernant la mise en oeuvre de l'aménagement de son opération de zone d'aménagement concerté "le Scierie" labellisée dans le cadre du dispositif départemental Quartier Plus 67 . Cet avenant est annexé à la présente délibération ;

-autorise son président à signer cet avenant conjointement avec le Maire.

Non participation au vote : Monsieur Etienne WOLF

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Le Président, Frédéric BIERRY

Francine THOMAS

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160104-lmc197913-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 08/01/16